

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2026

SIMPLIFIER LE MILLEFEUILLE TERRITORIAL PAR LA COLLECTIVITÉ UNIQUE - (N° 1800)

Rejeté

N° CL27

AMENDEMENT

présenté par

M. Jacobelli, M. Bernhardt, Mme Bordes, M. Baubry, Mme Blanc, M. Gery, M. Gillet,
M. Guitton, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Lorho, M. Bryan Masson, Mme Pollet,
M. Rancoule, M. Schreck, M. Taverne et M. Villedieu

TITRE

Rédiger ainsi le titre de la proposition :

« visant à instituer une collectivité d'Alsace et à organiser un référendum sur son maintien au sein de la région Grand Est ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans la droite ligne des amendements portés par le groupe Rassemblement national et conformément à la volonté clairement exprimée par les Alsaciens, la présente proposition de loi vise à instituer une collectivité d'Alsace et à organiser un référendum sur son maintien au sein du périmètre de la région Grand Est.